



La préposition 'par' et l'expression du déplacement : vers une catégorisation sémantique et cognitive de la notion de "trajet"

Michel Aurnague, Dejan Stosic

► To cite this version:

Michel Aurnague, Dejan Stosic. La préposition 'par' et l'expression du déplacement : vers une catégorisation sémantique et cognitive de la notion de "trajet". Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2002, 81, pp.113-139. <halshs-00272878>

HAL Id: halshs-00272878

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00272878>

Submitted on 19 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La préposition *par* et l'expression du déplacement : vers une caractérisation sémantique et cognitive de la notion de "trajet"

*Les travaux sur l'expression du déplacement dans la langue se sont souvent focalisés sur la sémantique des verbes/prédicats verbaux et ont rarement analysé en détail le fonctionnement des prépositions dynamiques. Cette étude porte sur la préposition *par* qui permet de localiser une entité mobile (entité-cible) durant la phase médiane d'un déplacement. On essaie, tout particulièrement, de distinguer les usages de ce marqueur dénotant un véritable "trajet" de ceux qui indiquent plutôt une localisation "imprécise". Dans les situations de "trajet", la préposition *par* semble s'associer à des verbes exprimant un changement de relation et d'emplacement et présentant, du même coup, un aspect transitionnel ou télique. Sur un plan plus strictement spatial, les sites sélectionnés par cette préposition (afin de localiser la cible en mouvement) définissent des portions d'espace pouvant être parcourues. Ils ont également la capacité de mettre, directement ou indirectement, en relation les entités initiale et finale du déplacement. Ces propriétés aspectuo-temporelles et spatiales aboutissent à une première délimitation sémantique et cognitive de la notion de trajet.*

*Research on the expression of motion in language mainly focused on the semantics of verbs or verbal predicates and rarely analysed in detail the functioning of dynamic prepositions. This work deals with the preposition *par* which allows to locate a mobile entity ("trajector") during the median phase of a movement. It tries, in particular, to distinguish the uses of this marker denoting a real "path" from those which rather indicate an "imprecise" localization. In "path" situations, it turns out that the preposition *par* is associated with verbs that express a change of relation and location and show, as a result, a transitional or telic aspect. On a more spatial plane, the landmarks selected by this preposition (in order to locate the moving trajector) define space portions that can be crossed. They also have the ability to relate, directly or indirectly, the initial and final entities of a movement. These aspectuo-temporal and spatial properties lead to a first semantic and cognitive delimitation of the notion of path.*

0. Introduction¹

Si de nombreux travaux ont été réalisés sur l'expression du déplacement et du mouvement en français, peu d'entre eux se sont véritablement focalisés sur la sémantique des prépositions dynamiques. En effet, les verbes jouent, dans la plupart de ces études, un rôle central et les prépositions - lorsqu'elles sont considérées - y sont analysées comme des éléments additionnels participant à la description spatiale mais dont le fonctionnement et la contribution exacts sont rarement définis.

Cette étude prend pour point de départ un travail antérieur sur la sémantique de *par* (STOSIC, 1999, à paraître) dans lequel les diverses acceptions de cette préposition ont pu être mises en évidence sur la base de données issues du corpus Frantext. Hormis les emplois qui mettent, plus ou moins directement, en jeu des notions spatiales (emplois "imprécis", "inchoatif", "zone d'action" et de type "trajet" illustrés dans la suite), divers usages relevant d'autres domaines sémantiques ont ainsi été recensés (ex : emplois "agentif", "causal", "temporel", "distributif", etc.). Dans le cadre de la présente analyse, nous nous concentrons principalement sur les usages spatiaux de *par* et plus particulièrement sur les constructions visant à décrire le "trajet" d'une entité(-cible) mobile².

Nous tentons, dans une première partie (section 1), d'effectuer une délimitation syntactico-sémantique des emplois de *par* dénotant un trajet. Nous nous attachons ensuite à mieux saisir les propriétés aspectuo-temporelles des constructions concernées en examinant la combinaison de *par* avec les verbes ou complexes verbaux (section 2). Enfin, la troisième partie (section 3) s'efforce de déterminer la nature des entité(-sites) sélectionnées par la préposition et contribue, de la sorte, à spécifier la composante spatiale de la notion de trajet.

1. Vers une caractérisation des emplois de *par* décrivant des trajets : délimitation de l'étude et méthodologie

Après une première caractérisation syntactico-sémantique des usages de *par* pris en considération nous effectuons quelques remarques préliminaires sur la notion de trajet et son expression linguistique.

1.1. Caractérisation syntactico-sémantique des usages analysés

D'un point de vue syntaxique, l'analyse se focalise principalement sur des constructions intransitives (ou "transitives indirectes") du type³ :

Nc V (Prep Ns1) par Ns2

(1) *Max est sorti (du restaurant) par l'entrée principale*

Plusieurs propriétés opérant à l'interface entre syntaxe et sémantique sont codées dans cette structure. Ainsi, le sujet syntaxique y dénote l'entité spatiale donnant lieu au déplacement que décrit le verbe (entité-cible) tandis que les groupes prépositionnels qui suivent cet élément

¹ Nous remercions vivement A. BORILLO, A. CONDRAMINES, L. SARDA et L. VIEU pour leurs nombreuses suggestions et remarques concernant une version préliminaire de ce travail.

² Les emplois non spatiaux ou "métaphoriques" sont donc laissés de côté.

³ La plupart des exemples utilisés dans cet article sont de notre cru. Sans vouloir présenter ici une justification complète de ce choix, indiquons que la diversité et la complexité des paramètres en présence ainsi que la nécessité de faire varier indépendamment ces éléments conduisent à envisager un éventail de situations/possibilités dépassant largement ce qui peut être trouvé dans les corpus. Précisons toutefois que des emplois de *par* attestés - issus de (STOSIC, 1999) - sont ponctuellement utilisés.

introduisent des entités plus stables (entités-sites) destinées à préciser les caractéristiques spatiales de ce procès et particulièrement la localisation/position de la cible au cours des diverses étapes. Deux précisions doivent être apportées quant au rôle de ces entités-sites. Une distinction, d'ordre essentiellement sémantique, est tout d'abord effectuée selon que les groupes prépositionnels introduisant les sites se réfèrent à la localisation initiale, médiane/intermédiaire ou finale de la cible au cours du déplacement décrit (de ce point de vue, les constructions en *par* sont souvent considérées comme exprimant une localisation médiane). D'autre part, une opposition entre sites primaires et secondaires peut être définie sur la base de critères syntactico-sémantiques : elle reflète le fait que, pour la plupart des verbes de déplacement - intransitifs (initiaux et finaux) mais aussi transitifs (initiaux, finaux ou médians) -, le site (médian) introduit par la préposition *par* possède un statut secondaire par rapport à un site primaire/principal (initial, final ou médian) qui apparaît plus étroitement lié au verbe. Divers travaux - parmi lesquels (BOONS, 1987) et (LAUR, 1991) - ont, en effet, montré que nombre de verbes expriment le déplacement en se référant, explicitement ou implicitement, à une entité-site principale (appelée "lieu de référence verbal" dans (LAUR 1991)) relativement à laquelle la position de la cible est considérée. Selon que la relation locative de référence entre la cible et le site primaire - relation sur la base de laquelle le déplacement et les altérations qu'il induit sont envisagés - correspond à la phase initiale, médiane ou finale du procès, le verbe peut être caractérisé comme étant de la polarité correspondante (ex : *sortir* (initial), *couper/traverser* (médians), *entrer* (final)).

Si la majorité des descriptions spatiales analysées font appel à des prédicats verbaux intransitifs (dont de nombreux "transitifs indirects"), notons cependant que nous avons parfois recours à des constructions transitives de la forme :

Nc V Ns1 par Ns2

(2) *Max a quitté le restaurant par l'entrée principale*

D'un point de vue sémantique, deux restrictions fondamentales caractérisent les structures étudiées.

La première de ces contraintes concerne le fait que le mouvement engage et/ou affecte d'abord l'entité identifiée par le sujet syntaxique (rappelons que, dans les structures ci-dessus, le rôle sémantique de cible est attribué au sujet syntaxique) si bien que les constructions transitives mettant en jeu des verbes d'action sur des entités (ex : *Max a déménagé les meubles par le couloir*) - et, en particulier, les usages qualifiés de "zone d'action" dans (STOSIC, 1999) (ex : *Max a saisi la casserole par le manche*) - ne sont abordées que très marginalement. On remarquera d'ailleurs que les notions de cible et de site ne sont pas toujours pertinentes pour ces descriptions qui font généralement appel à un sujet syntaxique agent et un objet direct patient (noter, à ce propos, que les usages de type "zones d'action" se caractérisent par la présence d'une relation de partie à tout liant les entités que dénotent l'objet du verbe et celui de la préposition). Ajoutons également que certains de ces verbes d'action peuvent donner lieu à des constructions intransitives de type inchoatif (ex : *Pierre a brûlé le torchon par le haut/Le torchon a brûlé par le haut*) qui ne seront pas, non plus, examinées ici. Si ces (derniers) emplois s'avèrent sémantiquement proches de ceux considérés tout au long de l'analyse, ils s'en distinguent néanmoins par plusieurs propriétés : sujet syntaxique n'identifiant pas la cible (mais plutôt le site), absence d'objet direct ou indirect, existence d'une relation de partie à tout entre l'entité désignée par le sujet et celle qu'introduit *par*.

De même, les emplois de *par* qualifiés d'imprécis (STOSIC, 1999) et exprimant le mouvement de l'entité-cible et non un véritable déplacement⁴ ne sont pris en considération que dans la mesure où ils nous permettent de caractériser contrastivement les usages de *par* dénotant un trajet (ex : *Max s'est promené par (toute) la ville/les rues piétonnes*).

Enfin, indiquons que la plupart des exemples présentés font appel à des verbes au passé composé et, dans une moindre mesure, au présent⁵.

1.2. Remarques préliminaires sur la notion de trajet

Cette précaractérisation syntactico-sémantique permet d'écarter du champ de l'étude les usages non spatiaux de *par* ainsi que les emplois spatiaux qualifiés de "zone d'action" (les verbes d'action sur une entité étant, plus largement, exclus), d'inchoatifs ou d'imprécis. Comme nous le souhaitons, elle centre donc l'analyse sur les constructions qui, selon (STOSIC, 1999), dénotent un trajet. Une telle délimitation a cependant un caractère négatif dans la mesure où aucun critère ou indice (positif) n'est véritablement proposé pour définir linguistiquement et cognitivement ce qui caractérise un trajet.

La littérature utilise souvent cette notion sans vraiment la préciser ou en en proposant des définitions floues si bien que de nombreuses questions restent ouvertes parmi lesquelles celle de savoir si tout déplacement d'une entité-cible constitue un trajet. Des tentatives de caractérisation plus poussées (LAUR, 1991) (SABLAYROLLES, 1995) stipulent qu'un trajet consiste dans le parcours de plusieurs "lieux" reliant un lieu initial à un lieu final, la préposition *par* identifiant, de son côté, un lieu intermédiaire ou médian du déplacement. Si elles répondent partiellement à certaines des questions posées, ces approches demeurent néanmoins insatisfaisantes car fondées sur des concepts - tel que celui de "lieu" - dont on ne spécifie pas véritablement le contenu.

Outre une complexité inhérente, la difficulté à caractériser la notion de trajet tient, en partie, au fait que les phénomènes linguistiques qui permettraient de l'appréhender n'ont pas été systématiquement recensés et exploités. Ainsi, le rôle que joue l'entité médiane dans la description spatiale - élément qui nous intéresse ici au premier chef - n'est jamais abordé ou explicité.

Quels aspects du fonctionnement de *par* doivent-ils être analysés afin de déterminer les propriétés sémantiques de cette préposition lorsqu'elle décrit un trajet ? Contrairement à des prépositions statiques comme *dans* ou *sur* dont l'étude peut être faite en ayant recours à des prédicats statiques généraux tels que *être* ou *se trouver* (qui hormis l'existence d'une relation de localisation entre cible et site n'apportent pas d'information particulière sur la nature de cette relation), l'analyse de *par* doit bien évidemment tenir compte des propriétés sémantiques des verbes et plus généralement des complexes ou prédicats verbaux avec lesquels cette préposition se combine. L'étude de l'articulation entre le complexe verbal et *par* a le double objectif de déterminer les contraintes imposées par cette préposition sur les prédicats dynamiques auxquels elle s'associe et de circonscrire le rôle et l'apport respectifs de ces éléments dans l'expression du déplacement (et notamment dans la construction/description

⁴ Ces emplois imprécis n'impliquent pas de changement de lieu dans les termes de (LAUR, 1991) et de (SABLAYROLLES, 1995). Nous proposons plus loin des définitions un peu différentes des notions de mouvement et de déplacement.

⁵ Si nous favorisons les exemples au passé composé, c'est qu'en raison de l'aspect perfectif de ce temps verbal, les procès décrits tendent à être considérés dans leur globalité. Le recours ponctuel au présent (temps de nature imperfective) est précisément destiné à opposer les procès globaux (accomplis) aux procès en cours de déroulement à travers le paramètre de la perfectivité.

d'un trajet). Comme dans le cas des autres prépositions statiques ou dynamiques, cette étude de *par* s'attache également à déterminer les restrictions de sélection imposées par cette préposition sur les entités-sites auxquelles elle s'applique.

Au-delà de la seule caractérisation des emplois de *par* envisagés, l'analyse de la combinaison avec les verbes et les entités-sites proposée dans la suite (sections 2 et 3) permet, comme on le verra, de préciser - via leurs manifestations linguistiques - certaines contraintes temporelles et spatiales qui sous-tendent le concept de trajet.

2. Combinaison des prédicats verbaux et de *par*

Cette section tente de déterminer les conditions aspectuo-temporelles qui pèsent sur les emplois de *par* analysés et met au jour, ce faisant, le versant temporel de la notion de trajet. On montre, en particulier, que les procès introduits impliquent un changement de relation (et d'emplacement) et sont, de ce fait, catégorisables comme des "transitions" (VET, 1994).

Après une brève description de la classification des verbes sur laquelle nous nous appuyons, nous examinons, dans une seconde partie, la combinaison de *par* avec ces diverses classes.

2.1. Les classes de verbes

Précisons, tout d'abord, que la classification proposée ici concerne essentiellement les verbes intransitifs même si nous illustrons parfois les distinctions mises en évidence au moyen de verbes de déplacement transitifs. Bien que cette classification soit assez proche de celle introduite dans (SABLAYROLLES, 1995), elle est basée sur des concepts et des définitions sensiblement différents. Ainsi, les notions d'"enveloppe pragmatique" et surtout de "lieu" utilisées par l'auteur nous ayant paru peu claires, elles n'ont pas été reprises ici (cette dernière notion est aussi utilisée dans (LAUR, 1991)).

Il aurait été certes possible de recourir au concept de lieu défini dans (AURNAGUE, 1998) (cf. section 3.1) mais ceci ne nous a pas paru nécessaire, du moins à ce stade. En effet, la notion de cadre de référence (d'ailleurs présente dans la définition des lieux), associée à celle de changement de relation évoquée plus loin, s'est avérée plus apte à saisir les différences entre classes de verbes. Un **cadre de référence** est constitué par un ensemble d'entités spatiales généralement stables (ou considérées comme stables dans un contexte donné). Il peut être utilisé pour évaluer la localisation d'entités susceptibles de se mouvoir et permet en particulier de juger si, étant données deux positions successives d'une entité, celle-ci s'est ou non déplacée dans ce cadre. Toute entité spatiale matérielle (pour peu qu'elle soit suffisamment rigide) définit, en situation canonique, un cadre de référence dans lequel les positions relatives des diverses parties et, plus généralement, les déformations de cette entité peuvent être évaluées.

Sur la base de cette notion, nous distinguons les verbes qui - dans un cadre de référence distinct de celui correspondant à la cible - n'impliquent pas de changement de localisation (**verbes de mouvement sans changement d'emplacement** : *se baisser, s'étirer, se fléchir, gesticuler*, etc.) de ceux pour lesquels la cible peut être considérée comme étant mobile dans un tel cadre englobant⁶. Parmi ces derniers verbes nous opérons une distinction entre ceux qui

⁶ Evaluer les changements de localisation d'une entité par rapport à un cadre de référence autre que celui qui lui est associé (notion de changement d'emplacement) n'est pas chose aisée. Une telle évaluation dépend de facteurs complexes tels que la nature de l'entité et sa manière canonique de se mouvoir (identification et mode d'action typique des parties qui rendent

introduisent un **changement d'emplacement éventuel** (ex : *courir, galoper, gambader, marcher, sautiller, trotter* ; ces verbes mettent en fait l'accent sur la manière de se mouvoir : on peut sautiller ou courir sur place) et ceux pour lesquels ce **changement d'emplacement** paraît **obligatoire** (ex : *se balader, défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, longer, patrouiller, quadriller, ratisser* mais aussi *entrer, sortir, arriver, aller (à), traverser, monter*).

Nous introduisons ensuite la notion de changement de relation par rapport au site qui, combinée aux modifications d'emplacement décrites ci-dessus, remplace le concept de changement de lieu utilisé par D. LAUR et P. SABLAYROLLES. Cette notion est à la base des distinctions entre verbes de mouvement et verbes de déplacement au sens strict effectuées dans (BOONS, 1987) et sous-tend également la typologie exposée dans (SARDA, 1996) et (MULLER & SARDA, 1998).

L'entité-site étant par définition plus stable que l'entité-cible (VANDELOISE, 1986), elle définit un cadre de référence au sein duquel la localisation de la cible peut être appréhendée. L'observation des verbes impliquant un changement obligatoire d'emplacement (voir ci-dessus) montre que si certains d'entre eux dénotent simplement le déplacement de la cible à l'intérieur du site (ou, plus généralement, dans une portion d'espace associée au site ; ex : *se balader, défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, longer, patrouiller, quadriller, ratisser*), d'autres indiquent clairement l'existence d'un **changement de relation par rapport au site** au cours du procès (ex : *entrer, sortir, arriver, aller (à), traverser, monter*). Ce changement de relation introduit souvent des contraintes sur les positions initiale et finale de la cible et peut relever de la localisation interne (ex : *traverser, monter*) ou externe (ex : *s'approcher*) ou même combiner ces deux types de configurations spatiales (ex : *entrer, sortir*). (SARDA, 1996) distingue plusieurs cas de figure pour la classe des verbes transitifs de déplacement du français et note que le changement de relation de la cible par rapport au site peut être exprimé par la négation d'une relation spatiale (inclusion/non inclusion : *évacuer*) ou par le recours à deux relations spatiales distinctes (ou "deux informations positives" ; ex : *traverser* : aller d'un côté à l'autre d'une entité-site avec, du fait de la sémantique du Nom de Localisation Interne (NLI) *côté*, la possibilité de se trouver à l'extérieur de ce site).

Soulignons que les verbes de changement (obligatoire) d'emplacement qui n'impliquent pas la modification d'une relation (ex : *se balader, défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, longer, patrouiller, quadriller, ratisser*) ont, de leur côté, un contenu sémantique principalement centré sur la forme globale du déplacement et/ou la manière de se mouvoir, la cible restant, comme on l'a indiqué, localisée au sein d'une portion d'espace associée au site (hormis cet aspect, aucune condition particulière sur la localisation de cet élément n'est indiquée). Ce type d'informations - en particulier celles relatives à la forme globale du déplacement - peut également sous-tendre le sémantisme de certains verbes décrivant un changement de relation (ex : *traverser*) mais elles se combinent alors avec les contraintes sur la localisation de la cible. Nous montrons dans la section 2.2 que les notions de changement d'emplacement et de changement de relation donnent lieu à une combinatoire complexe. Si, comme nous venons de le noter, certains verbes décrivent une modification de l'emplacement sans pour autant impliquer un changement de relation, on verra que d'autres prédicats semblent, au contraire, dénoter un changement de relation indépendamment de toute altération éventuelle de l'emplacement. Signalons toutefois que, sauf mention contraire, le terme de "changement de relation" employé isolément s'appliquera, dans la suite de l'étude, à des verbes faisant également appel à un changement d'emplacement.

possible le mouvement, comportement/positionnement des autres parties dans ce processus, etc.) ou le contexte situationnel. C'est probablement cette complexité que (SABLAYROLLES, 1995) souhaitait saisir à travers le concept d'"enveloppe pragmatique" qui, faute de définition précise, n'éclaircissait cependant pas la question posée.

Les notions précédentes - cadre de référence, changement d'emplacement et changement de relation - nous permettent donc de distinguer les verbes impliquant un **changement de relation (et d'emplacement)** par rapport au site (ex : *entrer, arriver, traverser, monter*) de ceux pour lesquels le mouvement se réduit à un simple **changement d'emplacement (obligatoire** (ex : *se balader, défiler, errer, vadrouiller*) **ou simplement possible** (ex : *courir, galoper, trotter*)) ou se limite au cadre de référence associé à la cible (**verbes sans changement d'emplacement** : *se baisser, s'étirer, se fléchir, gesticuler*, etc.). Même si (BOONS, 1987) semble réserver le terme de déplacement à la seule classe de verbes induisant une modification de la relation avec le site, nous appliquerons cette notion à l'ensemble des verbes supposant un changement d'emplacement et parlerons de déplacement au sens strict pour faire référence au seul changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site.

Outre les classes de verbes ainsi définies, nous ferons parfois appel, dans la suite, à la classification transversale entre verbes initiaux, finaux et médians. Ces distinctions reposent sur les relations spatiales intrinsèquement introduites par les verbes (cf. notions de lieu de référence verbal et de direction du déplacement (LAUR, 1991)) et sur la localisation temporelle de ces relations dans le procès (ex : *sortir* implique la localisation de la cible à l'intérieur du site au début du procès). Indiquons que les verbes de mouvement avec changement possible ou obligatoire d'emplacement (mais n'induisant pas de changement de relation : *courir, galoper, défiler, longer*, etc.) sont généralement médians (même si D. LAUR considère, à partir de la notion de direction du déplacement, certains d'entre eux comme étant initiaux ou finaux : *avancer, reculer, s'éloigner*, etc.) alors que les verbes de changement de relation et d'emplacement par rapport au site sont initiaux, médians ou finaux (ex : *sortir, traverser, entrer*).

2.2. La combinaison avec *par*

L'association de *par* à des verbes de **mouvement sans changement d'emplacement** (ex : *se baisser, s'étirer, gesticuler*) produit des énoncés qui sont souvent incorrects ou peuvent, dans le meilleur des cas, être compris à travers une interprétation imprécise de la préposition⁷:

(3) ??*Les gymnastes s'étirent par (toute) la place*

Comme il est exposé dans (AURNAGUE, 2000), l'usage imprécis de *par* présente, en français contemporain, un certain nombre de contraintes. Cette interprétation du marqueur met souvent en jeu une cible isolée se déplaçant (cf. exemples (8-9)) ou dont la localisation exacte dans le site est inconnue (ex : *Le voleur se cache par la ville*). Elle peut aussi faire appel à un ensemble de cibles, que celles-ci soient mobiles (cf. exemple (10) avec *errer*) ou même statiques (ex : *Des maisons sont disséminées par la plaine*). En d'autres termes, les cas de cibles uniques ne se déplaçant pas et dont la position est connue (via, par exemple, la

⁷ Avis aux lecteurs (in)sensibles (!) :

Dans la suite, nous faisons régulièrement appel à l'interprétation imprécise de *par* que nous opposons à l'emploi fondé sur la notion de trajet. Ainsi qu'il est indiqué dans (AURNAGUE, 2000), cet usage de la préposition est de moins en moins courant en français et paraît réservé à un registre essentiellement littéraire ainsi qu'à certaines formes méridionales de la langue. Il est donc tout à fait possible que le lecteur ne dispose pas de cet usage de *par* dans son idiolecte ou qu'il utilise cette interprétation dans des conditions plus restrictives et/ou différentes de celles proposées ici. Cet emploi imprécis de *par* étant souvent mentionné lorsque l'interprétation de type "trajet" s'avère problématique voire exclue, le lecteur (in)sensible pourra alors considérer la construction visée comme étant inacceptable. Ceci ne devrait pas changer fondamentalement notre analyse et devrait même renforcer le lien sémantique entre la notion de trajet et le sémantisme de *par*.

perception en situation) ne paraissent pas pouvoir être saisis au moyen de cet emploi de *par*⁸ (exemples (4-5) ci-dessous mais aussi exemple (3)) :

- (4) *Regarde le clown qui jongle ??par/sur la place*
- (5) *Regarde la statue de bronze ??par/sur la place*

L'association à des verbes dénotant un **mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation : *courir, galoper, trotter* etc.)** est, ici encore, rejetée ou interprétée à travers l'usage imprécis de la préposition (pour les locuteurs qui admettent ces emplois). Conformément à ce qui a été dit plus haut, cette interprétation est théoriquement disponible dans la mesure où la cible est susceptible de changer d'emplacement (mais des différences d'acceptabilité sont possibles selon que, dans son déroulement canonique, le procès est plus ou moins lié à la notion de mobilité). On notera cependant qu'en dépit de la mobilité de la cible l'ensemble de l'action est localisé à l'intérieur du site considéré :

- (6) *?Max a trottiné par (toute) la place/les allées*
- (7) *?Max a couru par (tout) le bois/les coteaux*

Pour les verbes exprimant un **mouvement avec changement obligatoire d'emplacement (sans changement de relation : *se balader, déambuler, défiler, errer*)**, l'emploi de *par* est également interprété au moyen de l'usage imprécis de la préposition plutôt que comme une véritable description de trajet (la cible restant localisée dans le site tout au long du procès) :

- (8) *Max s'est promené/baladé par (toute) la ville/les rues piétonnes*
- (9) *Max a erré/déambulé par (toute) la ville/les rues piétonnes*

Néanmoins, lorsque le verbe dénote un procès construit (par opposition à un procès non construit)⁹, l'interprétation de *par* induisant un trajet peut être disponible (la localisation dans le site ne correspondant qu'à une partie du procès) :

- (10) *Les militaires ont défilé par le centre-ville (comparer à *errer*)*
- (11) *Les grévistes ont processionné/manifesté par le centre-ville*

Finalement, la combinaison de *par* avec des verbes dénotant un **changement de relation (et d'emplacement)** par rapport au site (ex : *entrer, arriver, traverser, monter*) induit généralement une lecture de type "trajet" dans laquelle la localisation de la cible dans le site secondaire (associé à *par*) ne constitue qu'une phase intermédiaire du procès global (phase médiane) :

- (12) *Max est arrivé (sur la place) par la rue St François*
- (13) *Max a traversé la place par le terre-plein*

Il n'est cependant pas toujours facile de savoir si le contenu sémantique d'un verbe donné s'appuie à la fois sur la notion de changement de relation et sur celle de changement d'emplacement. On note ainsi qu'un certain nombre de verbes suggérant un changement de

⁸ Excepté peut-être pour certains locuteurs du Sud de la France qui, sous l'influence de l'occitan (?), semblent pouvoir utiliser *par* pour localiser une cible immobile située sur une surface ou une étendue : *Regarde la vache par le pré ; Regarde la mouche par le mur.*

⁹ Le terme "construit" caractérise ici les déplacements qui, bien qu'étant des activités (VENDLER, 1957), semblent suggérer un déroulement particulier du procès avec, dans certains cas, un début et une fin (ex : *défiler, manifester, processionner*). Cette propriété paraît elle-même liée à l'aspect plus ou moins volontaire et contrôlé.

relation par rapport au site - et faisant notamment appel au contact ou à l'inclusion partielle - paraissent ne pas pouvoir être associés à la préposition *par* lorsque celle-ci décrit un trajet¹⁰ :

(14) ??*Le véhicule s'est écrasé sur/a heurté/a percuté le mur par la contre-allée*

(15) ??*Le véhicule s'est encastré dans/a défoncé/a embouti le mur par la contre-allée*

La notion de changement d'emplacement est, en fait, absente de ces verbes ou paraît, tout du moins, reléguée à un second plan. Divers facteurs sont susceptibles d'expliquer ce phénomène, parmi lesquels deux nous semblent jouer un rôle prépondérant. Sans entrer dans une analyse détaillée des rapports entre changements de relation et d'emplacement, il est possible que certains changements de relation par rapport au site n'induisent pas véritablement une modification de l'emplacement (relativement à ce site) telle que décrite plus haut. C'est le cas, semble-t-il, de divers procès basés sur la notion de contact (qui est, rappelons-le binaire et non graduelle) ou même sur celle d'inclusion partielle. Par ailleurs, les verbes cités paraissent souvent se focaliser sur le changement de relation décrit et sur les conséquences que celui-ci suppose pour le site plutôt que sur le changement d'emplacement éventuellement présent. Ceci apparaît assez clairement dans les alternances entre constructions intransitives et transitives, les premières décrivant un véritable déplacement de la cible (comprenant un changement de relation) alors que les deuxièmes soulignent essentiellement l'affectation du site induite par le changement de relation (SARDA, 1999)¹¹ :

(16) *Le missile a pénétré dans le blockhaus/la muraille par la plage*

(17) ??*Le missile a pénétré le blockhaus/la muraille par la plage*

Le fait que les verbes considérés ne dénotent aucune modification d'emplacement ou mettent cette notion en arrière-plan est également illustré par la possibilité de recourir à *par* dès lors que la description associe le changement de relation à une certaine forme de déplacement (qui le précède ou le suit). C'est le cas de certains verbes décrivant tout à la fois une relation de contact et un déplacement (ex : *décoller*, *atterrir*) ainsi que des constructions qui associent *aller* ou *venir* aux prédicats de changement de relation examinés auparavant (parmi lesquels les verbes faisant appel à la notion de contact) :

(18) *L'avion a décollé de l'aéroport par la plage*

(19) *Le véhicule est allé/venu s'écraser sur/heurter/percuter le mur par la contre-allée*

¹⁰La combinaison avec *par* est parfois possible lorsque l'objet de cette préposition désigne une partie du site primaire (au moyen d'un Nom de Localisation Interne ou d'un nom de composant ; ex : *?Le véhicule a heurté la guérite par l'arrière*) mais ces constructions relèvent, selon nous, des usages de *par* de type "zone d'action" (*Max a saisi le meuble par l'arrière*) plutôt que d'un véritable emploi de type "trajet".

¹¹Ajoutons que, pour des entités mixtes (bâtiments), la construction intransitive conduit à considérer le site comme un véritable lieu alors que dans l'emploi transitif il est plutôt envisagé en tant qu'objet (pour plus de précisions sur les distinctions ontologiques utilisées dans ce travail voir la section 3.1).

Types de verbes	Interprétations de <i>par</i>
verbes de mouvement sans changement d'emplacement (ex : <i>se baisser, s'étirer, gesticuler</i>)	interprétation imprécise difficile pas d'interprétation "trajet"
verbes de mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation) (ex : <i>courir, galoper, gambader, marcher, sautiller, trotter</i>)	interprétation imprécise éventuelle généralement pas d'interprétation "trajet"
verbes de mouvement avec changement obligatoire d'emplacement (sans changement de relation) (ex : <i>défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller</i>)	interprétation imprécise éventuelle généralement pas d'interprétation "trajet"
verbes de mouvement avec changement de relation par rapport au site (et changement d'emplacement) (ex : <i>entrer, sortir, arriver, aller (à), traverser, monter</i>)	pas d'interprétation imprécise interprétation de type "trajet"

Tableau 1

L'observation de l'ensemble des données précédentes sur la combinatoire de *par* et des classes de verbes fait immédiatement apparaître que l'interprétation de cette préposition mettant en jeu un trajet (et dans laquelle la cible n'est que temporairement localisée dans le site qu'introduit *par*) n'est possible que pour des verbes ou prédicats verbaux qui dénotent un procès transitionnel/télique¹² (accomplissements ou achevements (VENDLER, 1957)). Ceci n'est guère étonnant dans la mesure où de nombreuses analyses de l'espace dynamique ont montré que les verbes décrivant un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site - seule catégorie à permettre systématiquement une interprétation de type "trajet" - sont uniformément transitionnels/téliques alors que les autres classes introduites précédemment (en particulier les verbes de mouvement avec changement possible ou obligatoire d'emplacement) font souvent appel à des activités ou des états (non transitionnels/atéliques). On comprend également pourquoi, au sein de ces classes, seuls les verbes susceptibles de décrire des déplacements construits et donc temporellement bornés (ex : *défiler, processionner*) peuvent parfois donner lieu à l'interprétation basée sur la notion de trajet. Une étude plus poussée conduirait probablement à affiner ces résultats et à démontrer que la combinaison des notions de changement de relation et de changement d'emplacement - nécessaire aux interprétations de type "trajet" - correspond majoritairement à des verbes caractérisables comme des accomplissements plutôt que comme des achevements¹³.

Ces propriétés aspectuelles sont confirmées par plusieurs observations supplémentaires. Pour les verbes de mouvement avec changement d'emplacement obligatoire (sans changement de relation : *défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, etc.*), la possibilité qu'offrent certains d'entre eux de recourir à une interprétation de *par* basée sur la notion de trajet (verbes

¹²A la suite de (VET, 1994), nous qualifions de transitionnels les procès qui conduisent à une culmination ou transition c'est-à-dire les accomplissements et les achevements de (VENDLER, 1957). Cette appellation est donc équivalente à celle de "télique" utilisée dans d'autres travaux et que nous reprenons également ici.

¹³La modification de l'emplacement semble, en effet, conférer au procès une certaine "durée" alors qu'un simple changement de relation a un aspect plus "ponctuel" : ??*Le véhicule a heurté le mur en 1 minute.*

dénotant un déplacement construit cités auparavant) semble, en partie au moins, conditionnée par des paramètres aspectuels et notamment par l'opposition perfectif/imperfectif. Alors que les temps ayant un aspect imperfectif (ex : présent) ont tendance à présenter le procès sous la forme d'une activité en cours de déroulement (favorisant du même coup l'interprétation imprécise de *par* (20)), les temps à valeur aspectuelle perfective (ex : passé composé) envisagent le procès dans sa globalité et permettent de considérer ce dernier comme un déplacement construit (ce qui favorise l'interprétation de *par* dénotant un trajet (21)) :

(20) *Les grévistes processionnent par le centre-ville/les rues du centre-ville*

(21) *Les grévistes ont processionné par le centre-ville/les rues du centre-ville*

Certains verbes de mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation ; ex : *courir, marcher*) peuvent éventuellement, à travers l'activité qu'ils décrivent et dans des contextes bien particuliers (ex : activité habituelle), être utilisés pour faire référence à un parcours construit/structuré (phénomène similaire à celui relevé pour les changements obligatoires d'emplacement mais plus dépendant encore du contexte), ouvrant dès lors la voie à une interprétation de *par* fondée sur la notion de trajet :

(22) *(Aujourd'hui,) Max a couru (= fait son footing) par le parc des sports*

On peut également remarquer que divers verbes intransitifs dénotant un changement possible ou obligatoire d'emplacement (sans changement de relation ; activités du type *courir, aller* dans *aller par les rues, se traîner*, etc. mais aussi *couler, glisser, rouler*, etc.) donnent naissance, lorsqu'on les associe à certaines prépositions, à de véritables locutions verbales (*courir à/dans, aller à/dans, se traîner à/dans, couler dans/sur, glisser dans/sur, rouler dans/sur*) décrivant des procès transitionnels ou téliques. Les prépositions considérées ont, dans ces constructions, le statut de satellite tel que défini dans (TALMY, 1985) et, contrairement aux emplois intransitifs initiaux, la locution verbale permet, en association avec *par*, une interprétation de cette préposition liée au concept de trajet :

(23) *Max a couru à la cuisine par le salon*

(24) *Max s'est traîné dans sa chambre par le couloir*

(25) *Le liquide a coulé (= s'est déversé) dans la rivière par le conduit*

Pour terminer ces remarques sur l'association de *par* et des verbes, notons que la notion de transition ou de télicité nous semble intimement liée au concept de trajet et qu'elle en constitue, en fait, la principale contrepartie temporelle. Les verbes de mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation) qui, comme on l'a noté, donnent généralement lieu à une lecture imprécise de la préposition *par*, illustrent assez bien ce point. En effet, lorsque ces mêmes verbes se combinent avec des syntagmes prépositionnels dénotant les localisations initiale (*de/depuis Ns1*) et finale (*(jusqu')à Ns1'*) de la cible, l'interprétation de *par* de type "trajet" semble alors possible (sous certaines conditions liées à la nature des sites) :

(26) *?Max a trottiné/gambadé par (tout) le pré*

(27) *Max a trottiné/gambadé de la cour au ruisseau par le pré*

Tout se passe comme si le recours aux localisations initiale et finale permettait, en combinaison avec la localisation médiane que précise *par*, d'associer un trajet à la cible, ce que le verbe directement combiné avec *par* ne permet pas de faire (interprétation imprécise). C'est donc bien le complexe ou prédicat verbal (verbe + localisation initiale (Ns1) + localisation finale (Ns1')) qui, en association avec *par*, autorise la lecture de type "trajet".

D'un point de vue aspectuo-temporel, la spécification des localisations initiale et finale transforme l'activité originellement dénotée par le verbe en un procès transitionnel.

Comme cela a déjà pu être noté dans d'autres travaux sur le français (en particulier dans (LAUR, 1991)), les diverses étapes du trajet semblent devoir être exprimées dans l'ordre canonique initial/final/médian. Ce phénomène apparaît plus nettement encore pour les verbes cités ci-dessus, dans la mesure où la nécessité de combiner *par* avec un procès télique conduit à exprimer d'abord les sites initiaux et finaux. Il est, par ailleurs, assez largement reconnu que tout déplacement du syntagme prépositionnel relatif à la localisation initiale (par exemple par postposition) conduit au remplacement de la préposition *de* par *depuis*. Un phénomène similaire affecte - tout du moins pour les verbes considérés - le syntagme prépositionnel final dont le déplacement amène parfois à substituer *jusqu'à* à *à*. Plus généralement, il semble que ce soit uniquement dans la configuration canonique citée plus haut que l'expression des diverses étapes du déplacement ne nécessite pas l'insertion de pauses orales entre les syntagmes prépositionnels :

(28) *Max a marché de la chambre à la salle de séjour par le couloir*

(29) *Max a marché jusqu'à la salle de séjour // depuis la chambre // par le couloir*

3. *Par* et les entités spatiales

En écho aux propriétés aspectuo-temporelles, nous considérons maintenant les contraintes plus spécifiquement spatiales introduites par la préposition *par* dans les constructions dénotant des trajets. Il apparaît notamment que les sites utilisés doivent mettre en relation ou "connecter" entre elles des entités environnantes (qui peuvent être les entités initiale et finale du déplacement ou bien qui sont, directement ou indirectement, reliées à ces dernières).

Après quelques observations préalables sur les distinctions ontologiques utilisées dans ce travail (section 3.1) ainsi que sur les rapports entre ontologie et déplacement (section 3.2), nous tentons de caractériser les entités qui peuvent servir d'objet à la préposition *par* (section 3.3).

3.1. Vers une classification des entités spatiales dans la langue

Soulignons tout d'abord que la notion de classe d'entité ou de classe ontologique utilisée ici ne se réfère pas à une catégorisation a priori et définitive des entités spatiales. Il s'agit, au contraire, de refléter aussi précisément que possible les distinctions entre entités opérées par la langue et de rendre compte des divers points de vue que celle-ci adopte lorsqu'elle fait référence aux entités du monde. Autant dire que, loin d'être figées, ces catégories constituent plutôt des filtres appliqués - sous certaines conditions que nous essayons de définir - aux entités spatiales.

Des travaux antérieurs menés à Toulouse et en partie basés sur des comparaisons interlinguistiques (AURNAGUE, 1998) (AURNAGUE et al., 1997) (VIEU, 1991) nous ont amenés à distinguer cinq catégories majeures d'entités spatiales : lieux, objets, portions d'espace, substances et morceaux de matière. Nous laissons de côté les deux dernières catégories qui ne sont pas vraiment centrales pour la présente étude et nous nous concentrons sur les trois premières classes (lieux, objets, portions d'espace).

La notion de lieu utilisée ici est plus générale que celle de lieu géographique. Un lieu est une entité matérielle à laquelle est associée une portion d'espace et dont la position est fixe dans

un cadre de référence donné. Ces contraintes sont effectivement remplies par les lieux géographiques qui définissent bien des portions d'espace associées à leur surface au sol et sont stables dans le cadre de référence terrestre. Mais nous verrons plus loin que les Noms de Localisation Interne (NLI) du français (*haut, bas, dessous, coin, bout*, etc.) répondent aussi à ces critères car ils identifient des zones qui ne se réduisent pas à la partie strictement matérielle de l'entité-tout (à laquelle ils s'appliquent) et dont la position est stable au sein du tout.

Les entités (matérielles) qui ne remplissent pas ces critères et tout particulièrement celles qui, du fait de leur mobilité effective ou potentielle, n'occupent pas une position fixe dans un cadre de référence sont considérées comme étant des objets.

Les portions d'espace ne sont pas autonomes et doivent, pour exister, être associées aux entités matérielles que constituent les objets ou les lieux introduits ci-dessus. On peut, notamment, faire référence aux portions d'espace au moyen de termes "relationnels" tels que des NLI ou des noms génériques identifiant des "trous" comme *fente, fissure, ouverture, écartement*, etc. On verra plus loin que toutes les entités combinées avec *par* définissent, à des degrés divers, des portions d'espace.

Enfin nous faisons également appel, dans les lignes qui suivent, à la notion d'entité mixte s'appliquant pour l'essentiel aux bâtiments ou constructions. Ces entités ont la particularité de répondre à la définition proposée pour les lieux (elles peuvent être conceptualisées comme des lieux géographiques) mais présentent, du fait de leur structuration en parties fonctionnelles bien circonscrites, des propriétés qui les rapprochent des objets (ou, du moins, de certains types d'objets fonctionnels). Elles peuvent donc être considérées sous ces deux angles et sont qualifiées, pour cette raison, d'entités mixtes.

3.2. Ontologie, espace statique et déplacement

Une première analyse de l'association de *par* aux entités spatiales basée sur l'étude de corpus (STOSIC, 1999) a permis de distinguer diverses classes d'entités et, à travers elles, divers emplois de cette préposition lorsqu'elle dénote un trajet :

- type "pièce" : *Marie est arrivée par la cour*
- type "itinéraire" : *il rentre toujours par Lyon*
- type "chemin" : *l'enfant est parti par cette rue*
- type "conduit" : *Paul a aspiré de l'eau par le petit tube*
- type "Nom de Localisation" (NL) : *elle est passée par le côté droit de la rue*
- type "ouverture" : *Paul est entré par la porte*

En prenant pour base les résultats de ce travail ainsi que les distinctions ontologiques fondamentales mentionnées ci-dessus nous tentons, dans la suite, de définir plus précisément les conditions imposées par la préposition *par* aux entités spatiales et nous définissons plusieurs classes d'entités en fonction de la combinatoire induite par ces critères. Il apparaîtra en fait que les diverses conditions spatiales mises au jour découlent directement de la notion de trajet.

Les données linguistiques relatives aux types d'entités-sites pouvant être combinées avec *par* nous conduisent à prendre en considération les quatre propriétés ou conditions essentielles que sont :

- a) l'existence ou non d'une portion d'espace associée à l'entité
- b) le fait, pour cette entité, d'être fonctionnellement/intrinsèquement destinée (ou non) à faciliter la circulation ou le passage entre zones/entités (connexion médiane intrinsèque)

- c) la concrétisation/réalisation de la propriété fonctionnelle précédente à travers la mise en relation **effective** d'autres zones ou entités spatiales (connexion médiane effective)
- d) la stabilité de l'entité considérée (et des relations qu'elle entretient avec les entités environnantes)

Les critères a) et d) ne sont pas nouveaux dans la mesure où ils sous-tendaient déjà les distinctions ontologiques effectuées dans des travaux antérieurs (et notamment le concept de lieu décrit plus haut). L'originalité de la préposition *par* et son apport à la classification des entités dans la langue réside plutôt dans la mise en évidence des propriétés b) et c) qui sont essentielles pour la caractérisation des entités de type "chemin" ou "conduit" abordées plus loin. Indiquons également que l'interaction entre ces facteurs n'est pas nulle et l'on peut, par exemple, dès à présent noter que la conjonction des critères b) et d) entraîne généralement la réalisation de la propriété c).

A partir de la classification des usages de *par* (basés sur la notion de trajet) décrite dans (STOSIC, 1999), nous avons pu mettre en évidence cinq types d'entités spatiales susceptibles de s'associer à cette préposition. Loin de remettre en cause les distinctions ontologiques présentées précédemment (lieux, entités mixtes, objets et portions d'espace), les données issues de l'analyse de *par* permettent au contraire de raffiner et de préciser cette classification de base. Nous examinons dans la suite :

- les **lieux géographiques** autres que les chemins (type "pièce" dans (STOSIC, 1999)) à propos desquels nous montrons qu'ils peuvent être intégrés à des descriptions de type "itinéraire"
- les **chemins** qui ne sont, selon nous, qu'une catégorie particulière de lieux (et ont dès lors la propriété d'être stables)
- les **conduits** qui, de manière parallèle, constituent une sous-classe d'objets
- les entités désignées par des **Noms de Localisation** (NL) et se singularisant par leur lien à des entités-touts
- les **ouvertures** enfin qui, comme les NL, ne sont pas véritablement autonomes mais dépendent d'une entité-tout.

3.3. L'application de *par* aux entités spatiales

Comme cela a été montré dans (AURNAGUE, 1998) et (VIEU, 1991), les lieux géographiques définissent des portions d'espace contiguës à leur surface au sol et dans lesquelles il est habituel de localiser d'autres entités. Ils présentent, par ailleurs, la particularité d'être stables dans le cadre de référence terrestre et répondent, pour ces deux raisons, aux critères introduits pour définir le concept général de lieu. L'étude de *par* nous amène à opérer une distinction supplémentaire entre les lieux dont la fonction intrinsèque est de faciliter la circulation d'entités (lieux qualifiés de chemins traités plus loin) et ceux pour lesquels cette propriété n'est pas première (bien qu'en tant que lieux géographiques ils soient susceptibles de localiser d'autres entités). Les **lieux géographiques** qui ne sont pas des chemins peuvent, lorsqu'ils sont associés à la préposition *par*, dénoter la localisation médiane d'une cible mobile au cours de son déplacement :

(30) *Max est rentré chez lui par le jardin public*

Cependant, ces lieux ont également la capacité d'intervenir dans les descriptions dynamiques comme de simples repères destinés à identifier un trajet particulier. Le parcours suivi par la cible a alors la particularité d'être localisé, dans sa portion médiane, près du lieu géographique en question mais sans forcément que celle-ci ne soit jamais située dans le lieu

considéré. Ceci est vrai de l'exemple précédent mais aussi d'une description d'itinéraire telle que :

(31) *Max est allé de Bayonne à Toulouse par Tarbes*

Les entités mixtes qui définissent un intérieur contenant au sens strict (opposition aux mouvements latéraux et verticaux de la cible : maison opposée à abri ou hangar) semblent même, lorsqu'elles sont associées à *par*, ne pouvoir jouer que le rôle de jalon sur le trajet décrit, la cible n'étant à aucun moment localisée dans cette entité¹⁴ :

(32) *Max s'est rendu à l'université par la mairie*

Parce que la plupart des lieux géographiques (autres que les chemins) peuvent se prêter (dans des contextes parfois particuliers) à ce type de lecture (ou dans certains cas à cette double lecture), il n'est pas question pour nous d'introduire ici une catégorie nouvelle d'entités jouant le rôle de repère dans le cadre d'un itinéraire. Nous pensons plutôt qu'il s'agit là d'une manière particulière de concevoir les lieux géographiques dans laquelle ces derniers servent de **repères** permettant d'identifier le trajet suivi par l'entité-cible. Cette capacité des lieux à se comporter comme de simples repères n'est pas complètement surprenante et converge avec les observations effectuées dans (VANDELOISE, 1988) à propos des emplois statiques de *à* destinés à faciliter la recherche d'une cible par un interlocuteur situé à distance de celle-ci (et pour lesquels il apparaît que les lieux interviennent en tant qu'entités ponctuelles déterminant le "chemin de recherche"). Des phénomènes similaires relatifs à l'utilisation et au rôle des lieux ont également été notés dans les travaux formels ou psycholinguistiques sur les descriptions d'itinéraires (DENIS, 1994) (GRYL, 1995).

Les **chemins** constituent, ainsi que nous l'avons déjà souligné, des lieux géographiques particuliers. Ils déterminent donc, comme tous les lieux, des portions d'espace et sont également stables dans le cadre de référence terrestre. La principale différence avec les autres entités géographiques réside dans le fait qu'ils sont fonctionnellement destinés à permettre la circulation d'entités. En d'autres termes, leur fonction intrinsèque est de connecter deux (ou plusieurs) zones ou entités spatiales. De plus - et comme conséquence de la stabilité liée au statut de lieu - les chemins créent des relations effectives et stables entre les entités concernées. L'association à la préposition *par* est ici encore possible et elle indique que la cible a parcouru (d'une manière bien déterminée) le chemin introduit, pendant la phase médiane du déplacement :

(33) *Max est venu à Toulouse par l'autoroute du Sud*

(34) *Max est monté dans sa chambre par l'escalier*

Les chemins peuvent servir de repères (et n'être donc pas traversés par la cible) à condition que la modalité du déplacement décrit et celle que suggère le site (chemin) combiné avec *par* soient différentes :

(35) *Max est venu à l'université par le canal du Midi (= en longeant le canal du Midi)*

(36) *Max est allé au village par la voie ferrée (= en longeant la voie ferrée)*

¹⁴Certains emplois de la locution *passer par* autorisent la localisation de la cible mobile dans un site de type "entité mixte" (ex : *En allant à l'université, Max est passé par la mairie*) mais ils se réfèrent alors à une activité particulière réalisée au cours du déplacement plutôt qu'à un procès contribuant directement à la réalisation du trajet décrit (AURNAGUE, 2000).

Si, au contraire, l'entité médiane effectivement traversée par la cible et le chemin qu'introduit *par* sont de nature similaire voire identique (ex : voie longeant une route), l'interprétation de type "repère" sera plus problématique et la construction aura fortement tendance à localiser la cible dans le site (chemin) médian (à moins qu'un contexte bien particulier soit disponible) :

(37) ??*Max est venu à l'université par la (route) nationale (= par le chemin longeant la route nationale)*

L'utilisation des chemins en tant que repères nécessite, comme on peut le constater, que la cible se déplace parallèlement au site (chemin) concerné. C'est donc le chemin dans son ensemble ou un tronçon "significatif" de celui-ci qui intervient ici. Le passage plus ou moins bref d'une entité-cible à proximité d'un chemin (c'est-à-dire près d'une portion limitée de ce dernier) ne permet à celui-ci d'agir comme repère que dans des cas assez exceptionnels (AURNAGUE, 2000). Cette difficulté des tronçons "limités/ponctuels" à fonctionner comme des repères est certainement imputable aux propriétés géométriques des chemins et, tout particulièrement, à leur extension spatiale¹⁵.

Comme les chemins, les **conduits** ont pour fonction intrinsèque de permettre la circulation d'entités. Ils diffèrent cependant des premiers car ils ne sont pas stables dans le cadre de référence terrestre et constituent, selon les critères établis précédemment, des objets plutôt que des lieux. Cette absence de stabilité ou de fixité fait, qu'en dépit de leur fonction intrinsèque, les conduits établissent des relations généralement temporaires entre entités spatiales plutôt que des relations stables/prolongées (paille, pipette, tube, etc.). S'il advenait toutefois qu'une entité de type "conduit" crée une connexion fixe (tuyau, buse, échelle, etc.) elle acquerrait, à travers cette stabilité, le statut de lieu et pourrait, dès lors, être considérée comme étant un chemin. Notons également que la plupart des conduits sont des objets déterminant des portions d'espace. Il semble que la combinaison avec *par* soit acceptable pour les conduits dès lors que ceux-ci mettent **effectivement** en relation deux entités spatiales :

(38) *Le jus d'orange monte dans la bouche de Max par la paille*

L'acceptabilité semble plus douteuse lorsque la connexion établie par le conduit est moins saillante et découle d'un contexte particulier. Si dans ses séances de dressage, Max apprend à son tigre à regagner un tabouret après être passé dans un cerceau ou un cylindre (posé par terre ou tenu en l'air), on pourra peut-être accepter la description suivante (bien que *à travers* semble meilleur) :

(39) ?*Le tigre de Max a atteint le tabouret par le cerceau/cylindre*

Une construction similaire paraît problématique ou exclue dans le cas où le chat de Max répondant à ses appels regagnerait la maison en passant dans une buse momentanément posée au milieu de la cour :

(40) ??*Le chat est rentré à la maison par la buse*¹⁶

¹⁵On a probablement ici un phénomène inverse de celui noté dans le cas de la préposition *à* pour laquelle la "spécification" de la position semble incompatible avec la forme et l'extension des chemins : **Max est à la route/au chemin/à la piste* versus *Max est au carrefour/à l'intersection*.

¹⁶Pour qu'une telle construction soit acceptable il faudrait, par exemple, imaginer un contexte où il serait nécessaire d'éviter certains trajets (ex : cour boueuse) et dans lequel le conduit non connecté (ici la buse) se trouverait coïncider avec l'un des déplacements possibles. La mise en relation d'entités (réalisée par le conduit) serait alors une conséquence du contexte situationnel et ce phénomène serait assez proche des observations effectuées ailleurs concernant l'utilisation occasionnelle des objets en tant que lieux (AURNAGUE, 1998).

(41) *Le chat est rentré à la maison par la cour*

La nécessité pour les conduits - et pour les autres catégories d'entités possiblement associées à *par* - de mettre effectivement en relation des entités spatiales paraît être suggérée par ces exemples. Alors que les chemins remplissent toujours ces conditions (de par leurs propriétés ontologiques) c'est le contexte qui, dans le cas des conduits, précisera ou instanciera ces éléments.

Les Noms de Localisation Interne (NLI) ont, en français comme en basque, fait l'objet de diverses analyses (AURNAGUE, 1996, 1998) (BORILLO, 1988, 1999). Il ressort de ces travaux que ces marqueurs spatiaux (*haut, arrière, intérieur, coin, milieu*, etc.) n'identifient pas uniquement une partie matérielle de l'entité à laquelle ils s'appliquent mais désignent souvent, dans le même temps, une portion d'espace contiguë. Ceci apparaît dans des constructions du français où les NLI sont utilisés en tant que substantifs (*le haut de la porte est sale* peut se référer à la partie du mur située au-dessus de la porte) aussi bien que dans les emplois prépositionnels de ces éléments (*la mouche est au bord du tapis* n'implique pas que la cible soit en contact avec le site). Par ailleurs - et comme d'autres noms de parties - les NLI se réfèrent à des zones occupant une position stable/fixe dans le cadre de référence que définit l'entité-tout (ce qui, associé à la propriété antérieure (portions d'espace), en fait de véritables lieux) et découpant sur ce tout un ensemble de localisations opposées deux à deux (ex : haut/bas, intérieur/extérieur, fond/surface, milieu/extrémité, etc.). Comme cela a pu être dit à propos des lieux autres que les chemins, il semble que les zones découpées par les NLI n'aient pas, en elles-mêmes, pour fonction de permettre le passage ou la circulation d'entités. Mais cette propriété est susceptible de varier en fonction du type de tout avec lequel le NLI est combiné (*le haut de la rue* versus *le haut de la table*). Les NLI associés à la préposition *par* peuvent apparemment être utilisés pour préciser la localisation médiane d'un trajet décrit dans le cadre de référence que détermine l'entité-tout :

(42) *Le chat est monté sur la table par le coin/Le chat a atteint le plat par le coin de la table*¹⁷

(43) *La peinture a dégouliné du tableau par le bord inférieur*

(44) *Max a contourné la voiture par l'arrière*

(45) *Max a remonté le boulevard par le côté droit*

Notons que les limites floues de la portion d'espace pointée par le NLI ne permettent pas de mettre systématiquement en évidence (comme pour les lieux géographiques) des situations où l'entité introduite servirait simplement de repère et ne serait pas traversée par la cible.

On remarquera enfin que, quand le NLI combiné avec *par* intervient dans une description qui se situe au-delà du cadre de référence fourni par l'entité-tout (ex : coin de la table/salle plutôt que coin de la table/table), la stabilité de la zone identifiée par le NLI (coin de la table) doit être évaluée au niveau de cette entité englobante (salle) et dépend alors des relations entre le tout (table) et le nouveau cadre de référence (salle). Si, dans l'exemple (42), le coin de la table était une zone stable au sein de l'entité table, il n'en va pas de même de la relation entre cette zone et la salle dans son ensemble (46). Et il est bien évident qu'en l'absence de stabilité dans le cadre de référence choisi, l'entité associée à *par* peut difficilement être conçue comme susceptible d'établir un passage/une connexion entre entités spatiales. Ces diverses considérations relatives aux zones dénotées par les NLI et à l'évaluation de leur stabilité nous

¹⁷Des constructions similaires peuvent être également utilisées dans le cas des entités-touts de type "objet" des exemples (43-44) sans qu'il ait, selon nous, changement du cadre de référence (qui demeure celui défini par le tableau, la voiture, etc.) : *La peinture a dégouliné sur le mur par le bord inférieur du tableau* ; *Max a atteint les bagages par le côté gauche de la voiture*. Voir ce qui est dit plus loin de la détermination/évaluation des cadres de référence.

font penser que, dans le cas d'un changement de cadre de référence, le caractère stable dépend fortement de la nature du tout (objet ou lieu) et de ses relations avec l'entité englobante (comparer (46) et (49)). Soulignons que l'identification du cadre de référence mis en œuvre dans une description spatiale n'est pas toujours simple et peut dépendre de facteurs complexes parmi lesquels, le déplacement effectif de la cible (en particulier sa localisation initiale et finale par rapport à l'entité dont le NLI identifie une partie), la nature des éléments lexicaux et grammaticaux utilisés (notamment la sémantique du verbe) et probablement divers éléments contextuels.

- (46) ??*Max est sorti de/a quitté la salle par le coin de la table*
- (47) ?*Max est sorti de/a quitté la salle par derrière la table*¹⁸
- (48) *Max est sorti de/a quitté la salle par le fond*
- (49) *Max est parti dans la prairie par le coin du poulailler*

Les entités qualifiées ici d'**ouvertures** sont des trous percés de part en part dans un tout (ou du moins mettant en relation deux portions d'espace distinctes associées à ce tout comme l'extérieur et l'intérieur ; nous revenons sur ce point plus loin). Ces ouvertures peuvent être accidentelles (et sont alors désignées au moyen de termes génériques tels que *trou, écartement, fente, fissure*, etc. ou plus spécifiques tels que *brèche, blessure, éraflure*, etc.) ou bien peuvent correspondre à des parties clairement fonctionnelles d'une entité-tout (on les identifie, dans ce cas, par des termes (fonctionnels) génériques tels que *ouverture, baie, orifice*, etc. ou par des termes plus précis tels que *fenêtre, porte, serrure, bouche, oreille*, etc.). Les noms d'ouvertures se rapprochent des NLI car ces deux catégories de substantifs se réfèrent à des entités qui ne sont pas véritablement autonomes mais dépendent des touts auxquels elles sont rattachées. Tout comme les NLI, les ouvertures définissent des portions d'espace et sont stables dans le cadre de référence déterminé par l'entité-tout. Elles se différencient cependant des premiers en ce sens que les portions d'espace dénotées visent souvent à faciliter la connexion ou la circulation entre deux parties de l'entité-tout (cette propriété est intrinsèquement vraie des ouvertures fonctionnelles mais n'est que potentielle dans le cas des ouvertures accidentelles). *Par* associé à des noms d'ouvertures est généralement acceptable lorsque la description dynamique se situe dans le cadre de référence correspondant à l'entité-tout :

- (50) *L'abeille a pénétré dans la bouteille par le goulot*
- (51) *La bague est tombée sur le carrelage par le trou de l'étui*
- (52) *L'eau s'est échappée du bac par les fentes latérales*
- (53) *Max est arrivé au tribunal par la porte dérobée*

De la même façon que pour les NLI, le passage à un cadre de référence englobant ne garantit plus la stabilité des entités de type "ouverture" (évaluée dans ce nouveau cadre), ce qui peut avoir pour conséquence directe de remettre en cause les connexions avec les entités environnantes. L'acceptabilité de *par* dépendra donc, ici encore, de la nature de l'entité-tout (notamment de l'opposition objet/lieu) et en particulier de sa capacité à définir des relations stables avec son environnement :

- (54) ??*La mouche est allée sur le mur (du salon) par le/un trou de la passoire*
(à propos d'une mouche n'étant pas dans la passoire au début du déplacement)

¹⁸La meilleure acceptabilité qui semble résulter du remplacement de *coin* par *derrière* est peut-être en partie imputable au fait que les NLI orientationnels font appel à des couples de localisations opposées (ex : devant/derrière) qui paraissent plus immédiats que ceux éventuellement introduits par certains NLI topologiques ou de distance (ex : coin/intérieur-milieu) (AURNAGUE, 1996). Ces oppositions orientationnelles faciliteraient la construction de contextes dans lesquels on voudrait souligner le choix d'un parcours particulier parmi plusieurs possibilités (on a généralement affaire à un couple de possibilités et donc à un choix binaire).

(55) *Le chevreuil est parti dans la forêt par l'entrée de la gorge*
 (à propos d'un chevreuil n'étant pas dans la gorge au début du déplacement)

Le tableau ci-après tente de synthétiser les observations effectuées jusqu'ici concernant la combinatoire de *par* et des entités spatiales :

	Portion d'espace	Connexion médiane intrinsèque (passage)	Connexion médiane effective	Stabilité	Acceptabilité de <i>par</i>
Lieux géo. (hors chemins)	+	-	-	+(cadre de réf. terrestre)	+(interp. inclusive ou repère)
Chemins	+	+	+	+(cadre de réf. terrestre)	+(interp. inclusive ; éventuellement repère)
Conduits	+	+	-(peut être induite en contexte)	-	+(si connexion effective ; interp. inclusive)
Entités désignées par Noms de Loc	+	? (variable selon le tout)	? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne : + cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne : + (interp. incl.) cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)
Ouvertures	+	+(cadre de réf. interne ou externe)	cadre de réf. interne : + cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne : + cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne : + (interp. incl.) cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)

Tableau 2

Comme on peut le constater dans ce tableau, les chemins sont les seules entités qui vérifient l'ensemble des propriétés théoriquement nécessaires à l'usage de la préposition *par* (lorsque celle-ci décrit un trajet). Durant la phase médiane/intermédiaire du déplacement, la cible est, la plupart du temps, localisée dans le chemin combiné avec *par* (interprétation inclusive) mais, comme nous l'avons vu, celui-ci peut, sous certaines conditions, également jouer le rôle de repère. Les lieux autres que les chemins peuvent aussi être associés à cette préposition et deux interprétations sont généralement possibles (excepté pour les entités mixtes qui fonctionnent, le plus souvent, comme des repères) selon que l'entité est effectivement traversée par la cible ou tient plutôt lieu de repère sur le trajet emprunté. Les conduits paraissent, comme les chemins, destinés à faciliter le passage ou la circulation mais, en raison de leur statut d'objet, ils n'acceptent *par* que s'ils mettent effectivement en relation d'autres entités spatiales. En d'autres termes, les chemins sont des lieux (par définition stables) intrinsèquement destinés à relier entre elles d'autres entités alors que les autres lieux et les

conduits présentent chacun une seule de ces propriétés (stabilité de l'entité et de ses relations avec l'environnement pour les lieux, connexion intrinsèque pour les conduits).

Les deux dernières catégories de termes combinés avec *par* - NLI et noms d'ouvertures - ont pour caractéristique commune de dénoter des entités spatiales généralement associées à des tous desquels elles dépendent. Ces entités spatiales occupent des positions stables dans le cadre de référence défini par le tout mais alors que les zones correspondant aux NLI n'ont pas pour vocation intrinsèque de rendre possible la circulation/le passage, les ouvertures établissent souvent une connexion entre des parties/zones liées au tout (ex : intérieur/extérieur ; c'est essentiellement pour cette raison que nous avons souhaité distinguer ces deux classes d'entités qui, par ailleurs, présentent de nombreux points communs). *Par* peut être combiné avec les NLI et les noms d'ouvertures chaque fois que l'expression du déplacement se limite au cadre de référence défini par le tout. Lorsque la description dynamique se situe à un niveau plus englobant, la fixité des entités identifiées par les NLI ou les noms d'ouvertures ainsi que la stabilité des relations avec les entités environnantes ne sont plus garanties. La possibilité de recourir à la préposition *par* est alors largement dépendante de la nature de l'entité-tout.

Remarquons que l'ensemble des entités associées à *par* déterminent des portions d'espace. Cette propriété n'est donc pas un critère de différenciation entre les classes d'entités acceptables mais constitue plutôt une condition invariablement imposée par la préposition dans ses usages de type "trajet" (c'est pourquoi elle a été conservée dans le tableau 2 ci-dessus)¹⁹. Par ailleurs, la plupart des lieux sont combinables avec *par* alors que seuls les objets de type "conduit" semblent pouvoir l'être. Le recours à un NLI ou à un nom d'ouverture permet cependant l'association indirecte des noms d'objets à la préposition *par* (**Max est sorti de la salle par la table ; Le chat a atteint le plat par le coin de la table*)²⁰.

Enfin, il est fondamental de souligner que les propriétés mises en évidence pour définir les classes d'entités introduites forment, en fait, un ensemble cohérent et découlent directement de la notion de trajet dont elles constituent le versant spatial (de façon parallèle aux implications aspectuo-temporelles de cette notion présentées précédemment). Ainsi, l'existence invariable d'une portion d'espace est liée à la nécessité pour la cible de pouvoir traverser l'entité-site dénotée par la préposition *par*. Par ailleurs, si la stabilité de ce site (et, par voie de conséquence, des relations qu'il entretient avec d'autres entités) constitue également un paramètre important, c'est parce qu'elle est perçue ici comme l'inductrice potentielle de connexions ou liens (géométriques et fonctionnels) avec des entités voisines (que celles-ci correspondent aux sites initial et final du déplacement ou qu'il s'agisse d'entités intermédiaires, directement ou indirectement, reliées à ces derniers). Les traits de connexion intrinsèque et effective reflètent d'ailleurs cette tendance à concevoir l'entité associée à *par* non comme un élément isolé mais plutôt en tant que zone de communication ou de passage, véritable maillon du trajet total.

¹⁹La présence de portions d'espace apparaît, ici encore, assez étroitement liée à la stabilité (cette dernière propriété impliquant, la plupart du temps, l'existence de portions d'espace associées) ce qui confirme la relation entre ces notions déjà mise en évidence dans l'analyse des lieux (AURNAGUE, 1996, 1998).

²⁰Si l'on tient compte du fait que les NLI - comme, probablement, les noms d'ouvertures - désignent des entités répondant à la notion de lieu introduite précédemment, il est possible d'affirmer, qu'en dehors des conduits, la préposition *par* sélectionne majoritairement des entités caractérisées comme étant des lieux (la contrainte de connexion effective et le cadre de référence qui paraît souvent en découler sont d'ailleurs susceptibles de rapprocher les conduits de la définition de lieu).

4. Conclusions et perspectives

La notion de trajet (ou celle, associée, de déplacement) a souvent été abordée dans les analyses sémantiques des marqueurs dynamiques mais sans que des définitions précises et, encore moins, convergentes en soient véritablement proposées. On peut, dans une première approximation, considérer que le mouvement d'une cible constitue un trajet si cette entité se déplace d'un site initial à un site final en parcourant une ou plusieurs entités mettant en relation ces deux zones. Parce qu'il paraît étroitement lié à ce concept, le sémantisme de la préposition *par* nous a donné l'occasion d'en préciser certaines des caractéristiques spatiales et temporelles. Cela a pu être fait en observant la combinaison de *par* avec les verbes ainsi que son association aux entités-sites.

D'un point de vue aspectuo-temporel, il est clairement apparu que *par* se combine presque exclusivement avec des verbes de mouvement transitionnels ou téliques (une étude plus poussée montrerait vraisemblablement que l'on a en majorité affaire à des accomplissements), l'association à des prédicats qui n'auraient pas cette propriété (verbes non transitionnels/atéliques) étant exclue ou impliquant une interprétation imprécise de la préposition. Ceci est, à notre sens, une conséquence directe de la notion de trajet, les verbes sélectionnés par *par* décrivant, de manière uniforme, un changement de relation et d'emplacement par rapport au site primaire introduit. Ces verbes sont appelés "verbes de changement de lieu" dans (LAUR, 1991) et (SABLAYROLLES, 1995) alors que (BOONS, 1987) les considère comme les seuls véritables verbes de déplacement.

Sur un plan spatial et ontologique, il a été montré que les sites combinés avec *par* définissent tous des portions d'espace pouvant être traversées/parcourues. De plus, et comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, ces sites médians ne sont pas sélectionnés pour eux-mêmes mais en fonction de leur aptitude à mettre en relation (directement ou indirectement) les entités initiale et finale du déplacement (à travers des liens de nature géométrique et fonctionnelle). Le fait que certaines entités soient fonctionnellement destinées à connecter d'autres éléments nous a amenés, dans le prolongement de (STOSIC, 1999), à distinguer les catégories "chemin" (sous-classe des lieux) et "conduit" (sous-classe des objets) ainsi qu'à souligner l'importance de la stabilité dans l'établissement de ces connexions. Tout en raffinant les distinctions ontologiques introduites dans des travaux antérieurs (espace statique), ces nouvelles catégories fournissent donc des indices spatiaux du rôle joué par le concept de trajet dans la sémantique de *par* (et ceci, notamment, à travers la notion de connexion ou de mise en relation).

Hormis les caractéristiques ontologiques proprement dites, la fonction "relationnelle" ou connectrice des entités associées à *par* est révélée par d'autres propriétés sémantiques et, en particulier, par la capacité de ces sites à "représenter" l'ensemble de l'itinéraire suivi par la cible (en permettant l'identification d'un ou plusieurs trajets possibles). Car, au-delà de la seule connexion "spatiale" (géométrique et fonctionnelle ; directe ou indirecte) entre les sites initial et final, c'est bien sur un plan référentiel et pragmatique que le site médian paraît devoir relier ces deux entités du déplacement. Cette capacité référentielle qui fait des sites introduits par *par* de véritables représentants du trajet suivi est particulièrement perceptible avec les lieux géographiques (distincts des chemins) identifiés par des noms propres ((31) *Max est allé de Bayonne à Toulouse par Tarbes*) et, plus encore, avec les entités mixtes qui, ainsi qu'on l'a noté, agissent comme de simples repères et ne sont généralement pas traversées par la cible ((32) *Max s'est rendu à l'université par la mairie*). Ce rôle d'identifieur de trajet a été mis en évidence plus précisément dans (AURNAGUE, 2000) où l'on examine la nature des déterminants utilisés pour introduire l'entité-site associée à *par*.

La comparaison de *par* et à *travers* confirme elle aussi, de façon contrastive, l'importance du caractère connecteur dans le sémantisme de la première préposition (AURNAGUE, 2000). Elle montre, en effet, que si ces deux marqueurs sont susceptibles d'introduire le site médian d'un déplacement, à *travers* - contrairement à *par* - ne prend pas en considération les relations de cette entité avec d'autres éléments de l'environnement (le site médian n'est pas forcément une entité connectrice : *Le lustre (s'est décroché du plafond puis) est allé s'écraser sur le sol à travers/?par la table en verre ; L'eau circule à travers/?par le circuit (la boucle) de refroidissement*) et ne présuppose pas non plus que le verbe de déplacement dénote un quelconque changement de relation (*Max a trottiné à travers/?par la prairie*). Plus généralement, *par* semble se distinguer de toutes les autres prépositions utilisées dans la description du déplacement - qu'elles soient dynamiques (ex : *de*) ou statiques (ex : *dans, sur, à*) - en ce qu'il est le seul marqueur à vraiment considérer le site dans sa relation avec d'autres entités.

Nous revenons, pour terminer, sur le concept de cadre de référence qui est apparu à plusieurs reprises dans les observations effectuées et ceci sur un plan aussi bien (spatio-)temporel (combinaison avec les verbes) que strictement spatial (association aux entités-sites). Ce concept complexe, dont on a entrevu certains des effets, semble ainsi se situer au carrefour entre les deux domaines mentionnés. Il révèle, en particulier, les liens étroits qui unissent les changements d'emplacement et de relation d'une part et la connexion ou mise en relation d'entités d'autre part. L'existence de ces liens n'est du reste pas étonnante dans la mesure où ces propriétés sont la manifestation sémantique et cognitive d'un seul et même phénomène : celui de trajet.

Michel AURNAGUE, Dejan STOSIC
Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique (UMR 5610 - CNRS)
Université de Toulouse-Le Mirail

Références

- AURNAGUE, Michel (1996) : «Les Noms de Localisation Interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français», *Cahiers de Lexicologie*, 69, 1996-2, p. 159-192.
- (1998) : «Basque genitives and part-whole relations: typical configurations and dependences», *Carnets de Grammaire*, n°1.
- (2000) : «*Entrer par la petite porte, passer par des chemins de traverse* : à propos de la préposition *par* et de la notion de "trajet"», *Carnets de Grammaire*, n°7.
- AURNAGUE, Michel, VIEU, Laure & BORILLO, Andrée (1997) : «Représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue», in Michel DENIS (éd.), *Langage et cognition spatiale*, p. 69-102. Paris : Masson (Collection Sciences Cognitives).
- BOONS, Jean-Paul (1987) : «La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs», *Langue Française*, 76, p. 5-40.
- BORILLO, Andrée (1988) : «Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne». *Cahiers de Grammaire*, 13, p. 1-22.
- (1999) : «Partition et localisation spatiale : les Noms de Localisation Interne», *Langages*, 136, p. 53-76.

- DENIS, Michel (1994) : «Des repères pour des actions», *Notes et Documents du LIMSI*, n°94-14, juillet 1994.
- GRYL, Agnès (1995) : *Analyse et modélisation des processus discursifs mis en œuvre dans la description d'itinéraires*. Thèse de Doctorat, Université de Paris-Sud, Orsay.
- LAUR, Dany (1991) : *Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des verbes, des prépositions et de leurs relations dans la phrase simple*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- MULLER, Philippe & SARDA, Laure (1998) : «Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitifs du français», *TAL (Traitement Automatique des Langues)*, 39-2, p. 127-147.
- SABLAYROLLES, Pierre (1995) : *La sémantique spatio-temporelle des verbes de mouvement du français*. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.
- SARDA, Laure (1996) : «Eléments pour une typologie des verbes de déplacement transitifs directs du français. *Cahiers de Grammaire*, 21, p. 95-123.
- (1999) : *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps : analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- STOSIC, Dejan (1999) : *Etude de la préposition par en français : sens spatial*. Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le Mirail.
- (à paraître) : «*Par* et l'expression des relations spatiales en français», à paraître dans *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- TALMY, Leonard (1985) : «Lexicalization patterns : semantic structure in lexical forms», in T. SHOPEN (éd.), *Language typology and syntactic description*, p. 57-143. Cambridge : Cambridge University Press.
- VANDELOISE, Claude (1986) : *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.
- (1988) : «Les usages statiques de la préposition à», *Cahiers de Lexicologie*, 53, 1988-2, p. 119-148.
- VENDLER, Zeno (1957) : «Verbs and times», *Philosophical Review*, 66, p. 143-160.
- VET, Co (1994) : «Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect», *Cahiers de Grammaire*, 19, p. 1-18.
- VIEU, Laure (1991) : *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*. Thèse de Doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.